

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 novembre 2013

---

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1541)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 46

présenté par  
M. Issindou

-----

### ARTICLE 33 BIS

Au début de l'alinéa 12, insérer la référence :

« 4° ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.